

## Communiqué de presse

### ABO Wind réalise un bon bénéfice annuel

#### Proposition de dividendes

- Bénéfice annuel de 360.000 euros après imposition
- Un parc éolien raccordé au réseau en France - Progression de l'internationalisation
- Lancement de la construction de 3 centrales biogaz
- Pas de conséquences négatives suite aux nouvelles règles fiscales concernant les fonds

Wiesbaden le 20.05.2005

La société ABO Wind AG a clos l'exercice de l'année 2004 avec un bénéfice de 360.413 euros après imposition. Ceci équivaut à un rendement du capital propre de 10,6 %. Le résultat, avant imposition et intérêts, était égal à 856.124 euros. Après un résultat équilibré en 2003, l'entreprise renoue ainsi avec les succès des années précédentes, ce qui est d'autant plus réjouissant que plusieurs grands acteurs du marché ont sombré. « Une rétrospective sur les dix années de développement harmonieux de l'entreprise montre qu'une concentration croissante en matière de développement éolien n'est rentable qu'alliée à un accroissement de l'expérience. » a déclaré Dr. Jochen Ahn, directeur de la société ABO Wind AG. Un dividende de 20 centimes par action sera proposé à l'assemblée générale.

#### Construction de parcs représentant une puissance totale de 30 MW

L'année dernière, le développement de projets a porté ses fruits : sur les 30 MW de puissance éolienne prévus et mis en service en 2004, 21 MW ont été installés en Allemagne et 9 MW en France. Plus de 35 millions d'euros de projets ont été développés par la société elle-même, contrairement à l'année précédente, si bien que la chaîne de valeur ajoutée des projets a fonctionné au sein de la société ABO Wind AG.

#### Le nombre de projets éoliens en cours est satisfaisant – la construction de trois centrales à biogaz a commencé.

Au début de l'année 2005, la société disposait de deux parcs autorisés et financés. D'autres autorisations sont en cours et devraient aboutir au raccordement d'au moins 30 MW en Allemagne d'ici la fin de l'année. En France plusieurs projets, de 10 à 12 MW chacun, sont en cours d'obtention de permis de construire. Certains font l'objet de recours et sont en attente de décision. Pour le projet Velez Rubio en Espagne, d'une puissance installée de 50 MW, nous attendons les autorisations définitives, si bien que le projet pourra être viabilisé en 2005. Par ailleurs, plusieurs projets de quatre à cinq mégawatts chacun, sont en cours de préparation. Grâce à un régime d'autorisation simplifié, leur construction pourra peut-être commencer en 2005.

Dans le domaine de la biomasse, le permis de construire et ainsi la viabilisation de la centrale thermique de quatre mégawatts, en examen depuis deux ans, ont été obtenus. Différentes banques vérifient la constitution de capital par apport de tiers ; des offres détaillées pour la construction ont été présentées. La direction prévoit que la vente

aura bientôt lieu. La construction de trois centrales biogaz en Saxe-Anhalt, de chacune 500 kilowatts de puissance installée, qui fermentent lisier et différentes plantes énergétiques, a commencé en avril 2005. Elles devront être mises sur le marché, dans le cadre de fonds de rendement, dans le cours de l'année.

### **L'internationalisation a amélioré la capacité de concurrence**

Les filiales française et espagnole accroissent leur activité et l'entrée sur de nouveaux marchés étrangers est en préparation. Au total plus de la moitié des travaux de développement de projets est réalisée à l'étranger dans les pays européens. En parallèle s'élaborent le financement et la commercialisation au niveau international.

“Avec les ventes réalisées auprès d'investisseurs français, suédois, grecs et canadiens, nous avons résorbé la faible demande des acheteurs allemands. Cette mesure a cependant nettement renforcé la compétitivité d'ABO Wind. Ainsi, la suppression marquée des dotations fiscales de fonds éoliens ne touche pas ABO Wind, et peut même offrir de bonnes opportunités d'affaires“ a exposé Dr. Ahn. Car avec des possibilités de financement plus étendues qu'au cours des années précédentes et grâce à des clients internationaux, qui de toute façon ne profitent pas des dotations fiscales, ABO Wind peut désormais acquérir des droits de projets qui n'étaient pas disponibles et qu'il n'était pas possible de financer auparavant.

### **Bonnes perspectives internationales pour l'éolien**

Globalement, l'opinion de base sur l'extension des énergies renouvelables et en particulier de l'énergie éolienne a continué de s'améliorer en 2004. Bien que les développements en France et en Espagne aient avancé plus lentement que prévu, l'idée que l'effet de serre et la dépendance de matières premières fossiles accélèrent la diffusion des énergies renouvelables à long terme dans le monde entier, s'est à nouveau confirmée en 2004.

### **L'énergie éolienne reste un axe de développement prometteur pour ABO Wind**

“C'est pourquoi nous continuons de miser sur le développement de parcs éoliens et sur l'amélioration continue de la situation de concurrence. Il est prévu de renforcer le développement de projets dans les pays de l'Europe. Pour ceci nous voulons fonder une autre succursale dans un pays européen ou bien chercher à développer des projets individuels dans plusieurs pays européens depuis l'Allemagne. De plus, avec le savoir-faire considérable de l'entreprise, nous aspirons à créer de nouveaux marchés en dehors de l'Europe“, a indiqué Dr. Ahn.

### **Bonnes perspectives de développement commercial**

Au vu de l'état des projets, de l'excellente position d'ABO Wind AG au niveau de la concurrence et des possibilités de financement, la direction attend pour 2005 un résultat plus élevé que celui de l'année dernière et prévoit à long terme des perspectives prometteuses.

5684 caractères avec espaces

Pour toutes informations complémentaires, je me tiens volontiers à votre disposition :

ABO Wind AG · Andreas Höllinger · Hirtenstrasse 26 · D-65193 Wiesbaden

Tél. 06 11 / 2 67 65 - 19 · Fax 06 11 / 2 67 65 - 99 · hoellinger@abo-wind.de · www.abo-wind.de